

REVUE
HISTORIQUE
DES
ARMÉES

Revue historique des armées

265 | 2011

Les étrangers dans l'armée française après 1870

Corinne Chaponnière, *Henry Dunant, la croix d'un homme*

Perrin, 2010, 519 pages

Olivier Berger



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rha/7365>

ISBN : 978-2-8218-1126-3

ISSN : 1965-0779

Éditeur

Service historique de la Défense

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2011

ISSN : 0035-3299

Référence électronique

Olivier Berger, « Corinne Chaponnière, *Henry Dunant, la croix d'un homme* », *Revue historique des armées* [En ligne], 265 | 2011, mis en ligne le 15 novembre 2011, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/7365>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Revue historique des armées

Corinne Chaponnière, Henry Dunant, la croix d'un homme

Perrin, 2010, 519 pages

Olivier Berger

- 1 Si le genre biographique est loin d'être le travail historique le plus simple, il peut être à l'image du personnage étudié. En effet, la vie de Henry Dunant est assurément complexe, éloignée d'un parcours « classique ». Le livre que lui consacre Corinne Chaponnière vient faire enfin une mise au point attendue, loin d'une hagiographie. L'auteur retrace la carrière d'un homme ambivalent, homme d'affaires et philanthrope, chrétien humble et carriériste se mettant en avant pour assurer le triomphe de ses entreprises. Comment un bourgeois de Genève, membre des cercles piétistes, a-t-il pu fonder les bases de ce qui deviendra le Droit international humanitaire (DIH) que nous connaissons aujourd'hui ? Tel est l'objet ambitieux de ce livre réussi. Corinne Chaponnière y répond en s'appuyant sur une imposante bibliographie ainsi que sur la correspondance de Dunant, en faisant la part des choses entre la réalité historique et les mythes plus ou moins arrangés par l'auteur du *Souvenir de Solferino*. De son exaltation de jeune protestant, fondateur de cercles bientôt hors des frontières suisses, on retiendra un homme dévoué, sensible au bien-être de son prochain. Dunant donne un sens à la notion de réseau et d'action philanthropique en s'intéressant à l'aide aux indigents, aux questions sociales du temps, jusque-là traitées localement sans organisation d'envergure. Après des voyages entre Suisse et Algérie, le passage par l'Italie en pleine guerre d'indépendance (1859) lui révèle les horreurs du champ de bataille. Par une ténacité remarquable, des qualités de diplomate et une certaine vision moderne de la communication, il lance un projet intéressant à terme les cours européennes, dont la grande nouveauté est le concept de *neutralisation* des blessés et des soignants. Le soldat, outil de la violence d'État légitime, ne doit plus être l'objet de violence une fois blessé, donc hors de combat. Le monde germanique fait bon accueil au projet, imité par d'autres pays dont la France, pour aboutir à la première Convention de Genève (1864). Elle traverse les guerres de l'unité allemande jusqu'au grand choc de 1870-1871 et de la Commune qui révèlent ses limites et

la nécessité de compléter les textes. Bien que Dunant ne soit pas à l'origine de la Conférence de La Haye de 1864, ses idées y sont reprises et la Convention complétée. Même si elle exclut dans un premier temps les populations civiles de toute protection, elle est le fondement de nouvelles règles internationales que l'on souhaite voir respectées par tous. Et les guerres suivantes lui prouvent la justesse de ses vues : le service de santé des armées a besoin d'être épaulé par des bénévoles, formés aux gestes médicaux de première nécessité. Après une traversée du désert entre sa faillite et le prix Nobel de la paix, qu'il a cherché activement à recevoir, par des opérations de propagande menées grâce à de dévoués collaborateurs, Dunant se renferme et devient un homme amer, à la recherche des honneurs injustement détournés par des ennemis que sa paranoïa lui fait voir partout, y compris chez ses proches. Sans être un féministe convaincu, il croit qu'un mouvement pour promouvoir la paix ne peut passer que par les femmes ; il dénonce l'esclavage pratiqué aux États-Unis, se montrant attentif dans sa lutte pour la dignité humaine. Contre ses détracteurs, il veut que les comités de secours fonctionnent en permanence, œuvrant par des actions de paix en faveur des civils, entre les conflits qui mobilisent tous les comités, rattachés à Genève par des liens fédéraux. Bien que la direction se trouve en Suisse, Dunant tient à laisser aux délégations une marge de manœuvre. Ainsi Corinne Chaponnière sort de l'ombre la face cachée du philanthrope de génie que l'historiographie traditionnelle a retenu. En dépit de quelques longueurs qui ne nuisent pas à l'ensemble, le livre intéressera les chercheurs en histoire du droit des conflits armés. Il manquait une référence telle que celle-ci sur Henry Dunant, un homme moderne, visionnaire, obstiné à faire triompher son utopie.